

MANAGER LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS AU TRAVAIL (QVCT)

CODE : F-QVT-MA

Public

Toute personne assurant une fonction de cadre, de direction ou de représentant du personnel dans son établissement

Prérequis

Aucun

Effectifs

De 4 à 10 personnes

Durée

21 heures (3 jours non consécutifs pour faciliter le travail intersession)

Démarche

En amont : État des lieux (analyse de la demande, mobilisation des acteurs, information auprès du groupe de travail)

En aval : Transformation des situations de travail, évaluation des résultats

Méthodes pédagogiques

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application sur les situations réelles de travail de la structure.

Méthodes d'évaluation

Évaluation formative et questionnaire d'entrée et de sortie de formation pour validation des compétences acquises.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation ainsi qu'un certificat de réalisation.

Évaluation à chaud et à froid.

Les formateurs de SOLIMAGO Conseil et Formation possèdent les qualifications requises pour dispenser cette formation

Cette formation se destine aux managers ou encadrants souhaitant mettre en place une démarche de qualité de vie et des conditions de travail au sein de leur structure.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de comprendre la nature et les processus d'apparition des dysfonctionnements et de construire un plan d'action de prévention adapté à leur équipe.

Objectifs

- S'approprier les concepts et outils de la qualité de vie et des conditions au travail
- Adapter le concept de QVCT au contexte de son entreprise
- Maîtriser les différents leviers de la QVCT
- Réaliser un plan d'action de prévention et d'amélioration des conditions de travail adapté à sa structure

Contenu

1. La QVCT, Définition :
 - Comparer l'approche RPS et l'approche QVCT
 - Les principaux facteurs de risques psychosociaux
 - Les enjeux humains, économiques et juridiques de la QVCT
 - Le référentiel QVCT selon l'ANACT et l'ANI
2. Mise en place de la QVCT dans sa structure
 - Objectifs et cadre de la démarche
 - Construire la démarche : étapes incontournables
 - Identifier le rôle de la direction
 - Communication interne : importance et choix des canaux de communication
 - Mise en place d'un comité de pilotage pluridisciplinaire
 - Cartographie et positionnement des différents acteurs : RH, IRP, managers, infirmières et médecin du travail, assistantes sociales...
 - Intégration des IRP dans la démarche : comment en faire un outil de dialogue social ?
 - Définition d'une stratégie efficace : avec quel suivi ?
3. Mobiliser et réaliser un plan d'action
 - Mobilisation des acteurs : outils de diagnostic et d'analyse
 - Mise en place des indicateurs
 - Les leviers d'actions
 - Les trois niveaux de la prévention
 - Structurer le plan d'action et son suivi

2022/PG/F-QVT-MA V1